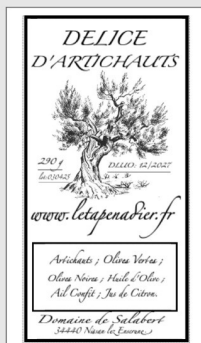


Letapenadier rappelle Tapenade noire, Délice d'ail et de tomates, Délice de tomates, Délice d'artichauts



- Tapenade noire, Délice d'ail et de tomates, Délice de tomates, Délice d'artichauts
- Marque : **Letapenadier**
- Lot Tous les lots
- Conditionnements : Voir les étiquetages en photos.
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Informations complémentaires : Ces produits ont été vendus sur le site internet <https://www.letapenadier.fr/> et sur les marchés des départements 11, 34 et 30 : Sommière, Port-la-Nouvelle, Lattes, Béziers, Sète et Vendres-Plage.
- Zone géographique de vente : Régions : Occitanie
- Distributeurs : Produits vendus uniquement en ligne sur le site internet <https://www.letapenadier.fr/> et sur les stands Letapenadier des marchés locaux suivants des départements 11, 34 et 30 : Sommière, Port-la-Nouvelle, Lattes, Béziers, Sète et Vendres-Plage

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **risque de botulisme**
- Risques encourus par le consommateur : **Clostridium botulinum (agent responsable du botulisme)**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Ne plus utiliser le produit, Contacter le point de vente.**
- Préconisation sanitaire :
Le botulisme est une maladie rare qui résulte le plus souvent de la consommation d'un aliment contaminé contenant de la toxine botulique produite par Clostridium botulinum. Cette toxine se développe notamment dans les conserves ou les produits de charcuterie de fabrication familiale ou artisanale pour lesquelles le procédé de stérilisation n'a pas été maîtrisé. Les symptômes apparaissent généralement 12 à 72 heures après l'ingestion d'un aliment contaminé, mais ils peuvent se développer plus précocement ou plus tardivement (2 heures jusqu'à 10 jours). L'intoxication botulique est caractérisée par des signes neurologiques : sensation de vision floue, paupières tombantes, troubles de la parole, difficulté à avaler, sécheresse de la bouche, faiblesse musculaire. Des signes digestifs (constipation, vomissements, diarrhée) accompagnent souvent les signes neurologiques.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Autre (voir informations complémentaires).**

CONTACT

- Informations complémentaires publiques : **rapComplementInfoPublic**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre